



## PROTECTION ESTHÉTIQUE

### Points saillants du produit

#### Niveaux de couverture

	Prog. de Protection Esthétique (Incluses)	Prog. De Protection Esthétique (Optionnelles)	Prog .de Protection Pneus et Jantes
Protection de l'intérieur	●		
Réparation de bosses mineures	●		
Remplacement de la télécommande de déverrouillage avec ou sans clé	●		
Réparation du pare-brise avant	●		
Réparation des pneus et des jantes	●		●
Réparation de dommages causés aux jantes par un frottement contre le trottoir	●		●
Location de véhicule	●		●
Assistance routière	●		●
Pièces authentiques du fabricant	●		
Retouches de peinture		○	
Remplacement du pare-brise avant		○	
Remplacement des pneus et des jantes		○	●

#### Limites de couverture

	Valeur maximale <sup>1</sup> du terme
<b>Limite globale des avantages de la Protection esthétique</b>	Jusqu'à la valeur du véhicule
<b>Autres limites spéciales (peu importe le programme)</b>	
Retouches de peinture	Total de 1 000 \$
Réparation de dommages causés aux jantes par un frottement contre le trottoir	400 \$
Allocation pour le pare-brise avant	Un remplacement
<b>Programme de Protection des pneus et des jantes</b>	Jusqu'à la valeur du véhicule

<sup>1</sup> Les valeurs de terme maximales comprennent non seulement les taxes, mais elles sont aussi assujetties aux limites par réclamation et aux termes du contrat.

#### Admissibilité et termes

##### Véhicules neufs

Le taux « Véhicules neufs » signifie qu'au moment de l'achat, le véhicule est de l'année-modèle courante ou de l'année précédente/suivante, et il a moins de 15 000 kilomètres au compteur. Des termes de 1 an à 7 ans ou 250 000 km (selon la première occurrence) sont offerts.

##### Véhicules d'occasion et d'occasion certifiés

Tous les modèles Hyundai sont admissibles au taux « Véhicules d'occasion ». Toutefois, ils doivent avoir moins de 10 années-modèle et moins de 200 000 km au compteur. Des termes de 1 an à 4 ans ou 250 000 km (selon la première occurrence) sont offerts.

Veillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur ou l'entente pour connaître tous les détails du programme.

Huyndai-AP-HS-0119-F

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Protection esthétique, communiquez avec votre directeur spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1-855-506-6160.**



## Limites des avantages

### Couvertures individuelles

### Limites

Protection de l'intérieur	S.O. Consultez la section portant sur les limites de couverture.
Réparation de bosses mineures	Pour le terme de votre Contrat, Nous fournirons une couverture pour les réparations des bosselures mineures sur les panneaux métalliques verticaux. Veuillez consulter le contrat du client pour de plus amples renseignements.
Remplacement d'une télécommande de déverrouillage avec ou sans clé	S.O. Consultez la section portant sur les limites de couverture.
Réparation du pare-brise avant	S.O. Consultez la section portant sur les limites de couverture.
Réparation des pneus et des jantes	S.O. Consultez la section portant sur les limites de couverture.
Réparation de dommages causés aux jantes par un frottement contre le trottoir	Une limite de deux (2) incidents de frottement contre le trottoir au cours du terme du Contrat, et jusqu'à un maximum de 200 \$ par incident, taxes comprises (la limite globale des avantages étant de 400 \$, taxes comprises, au cours du terme du Contrat).
Retouches de peinture	Un maximum de 1 000 \$ (incluant les taxes) pendant la durée du Contrat.
Remplacement des pneus et des jantes	S.O. Consultez la section portant sur les limites de couverture.
Location de véhicule	Toutes les réclamations autorisées de Retouches de peinture et de Réparation des jantes bénéficieront jusqu'à soixante-dix dollars (70 \$), taxes comprises, par visite autorisée chez le réparateur. Pour toutes les autres réclamations autorisées, la couverture sera offerte jusqu'à concurrence de trente-cinq dollars (35 \$), taxes comprises, par visite autorisée chez le réparateur.
Assistance routière	Un maximum de cent dollars (100 \$), taxes comprises, s'applique à chaque événement.
Remplacement du pare-brise avant	Un remplacement de pare-brise pendant le terme du Contrat.
Programme de Protection des pneus et des jantes	Si la couverture individuelle est achetée, la Protection des pneus et des jantes comprend la réparation ou le remplacement des pneus et des jantes, la réparation de dommages causés aux jantes par un frottement contre le trottoir et le remboursement des frais de remorquage et de remplacement d'un pneu à plat. La limite de la couverture correspond à la valeur du véhicule.